

PROLONGATION DE L'ARRETE PORTANT SUR L'AUTORISATION TEMPORAIRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC Arrêté de Police N° 27/2018 du 03 avril 2018



Le Maire de la Commune de GUESNAIN Vu l'article L.2212-2 du Code Général des collectivités Territoriales

Vu la demande écrite formulée par la société AFDEM Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures de nature à assurer le bon ordre et la sécurité lors de la réalisation de travaux d'implantation de réseaux télécoms rue Jean Jaurès parcelle cadastrée AE/272.

## ARRETE

ARTICLE 1

L'arrêté N° 08/2018 du 05 février 2018 est prorogé jusqu'au vendredi 27 avril 2018

**ARTICLE 2** 

Les dispositions de l'arrêté du N°08/2018 du 05 février 2018 restent inchangées.

Fait à GUESNAIN, le 03 avril 2018

Pour le Maire empêché, L'Adjoint Délégué, R.SAENEN

alului

